

Comité de la CSFP : brèves N° 7/10

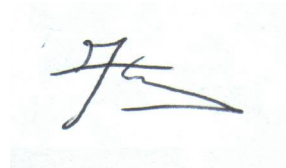
Lors de sa réunion du 19 août 2010, le comité de la CSFP a traité des points suivants et pris les décisions qui s'y rapportent :

N°	Thème	Résultat / décision
1	Conférence alémanique de l'enseignement post-obligatoire (projet du groupe de travail D-EDK)	Le comité est d'avis qu'une telle conférence n'est pas nécessaire car les tâches qu'elle pourrait assumer sont déjà en grande partie couvertes par la CSFP et le CESFG-SMAK. Le secrétariat préparera une lettre allant dans ce sens pour la D-EDK.
2	Nominations	<i>Commission Informatique pour la formation professionnelle:</i> M. Marc Wallinger (NE) y remplacera M. P.-A. Stevan (GE). <i>Commission Formation initiale en entreprise:</i> Mme Renate Vaidya (NW) reprendra le siège de la Suisse centrale, vacant après le changement de canton de Walter Röllin (ZH).
3	Mandat «Formation professionnelle initiale à plein temps»	Le comité a discuté du rapport intermédiaire. Un groupe de relecture formé de chef d'office sera mis en place avec la participation d'un-e délégué-e de la CDOPU.
4	Réforme des écoles de commerce	Le comité a analysé une proposition de règlement de reconnaissance d'un certificat supplémentaire pour les écoles de commerce et se prononcera par écrit Le Plan d'étude standard pour l'histoire et les mathématiques sera analysé par la commission Formation initiale scolaire qui rédigera une prise de position qui sera approuvée par le comité par voix de circulation.
5	Formations spéciales n'ayant pas de bases légales dans la LFPr	Le comité confie au CSFO le mandat de poursuivre le travail de l'ancienne commission formation initiale en deux ans en matière de reconnaissance de compétences. Il s'agit d'élargir cet outil pour documenter les compétences des personnes suivant des formations hors LFPr. Le comité tient toutefois à rappeler que l'objectif premier de toute formation doit être l'obtention d'un CFC ou d'une AFP.
6	Subventionnement des cours interentreprises	Le comité approuve le nouveau règlement pour le subventionnement des cours interentreprises. Le comité approuve le principe des augmentations demandées sous réserve de l'approbation de la commission Financement de la formation professionnelle. Ces deux objets seront présentés pour approbation à la CSFP plénière de septembre.
7	Facturation des coûts des EFA de candidats hors canton	Le comité approuve la proposition de la commission Procédures de qualification d'augmenter du forfait pour les dépenses administratives des examens de CHF 120.– à 150.–. Il rappelle en outre à la commission Financement de la formation professionnelle qu'un forfait pour les EFA doit encore être intégré à l'AEPr.

8	Consultation AES	Le comité a pris connaissance du projet de réponse de la CSFP à la consultation AES et du dossier à l'intention des cantons. Ces documents seront discutés lors de la séance CSFP plénière de septembre.
9	Forfait CSI pour les technologues en textile	Le comité approuve les demandes de la Fédération textile suisse (swiss Textiles) et autorise le forfait de CHF 8'680.– pour l'année 2010 ainsi que le plafonnement à ce montant jusqu'en 2012.
10	Plateforme d'échange de données électronique	Vu les montants en jeu, le comité décide de soumettre le budget de cette plateforme à la CDIP. Elle charge le secrétariat de préparer les documents nécessaires en collaboration avec le CSFO.
11	Assemblée OFFT-CSFP du 16 septembre 2010	L'assemblée aura lieu de 13 à 17 heures à l'hôtel Holiday Inn de Berne (Westside). Elle traitera principalement du financement de la formation professionnelle (forfait 2011 de l'OFFT et message FRI), de l'accord AES et du financement des cours interentreprises.
12	Prise de position sur l'usage des diplômes internationaux de langue standardisés	Le comité charge la commission Formation initiale scolaire de préparer une prise de position harmonisée pour le secondaire II.

27 août 2010

Pour le comité de la CSFP:



Jean-Daniel Zufferey, secrétaire général